

École élémentaire Les Coteaux du Suzon
Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 9 novembre 2023

Parents élus : Mme André-Chenaud, Mme Gagnepain, Mme Bouillet, Mme Ferry, Mme Roy, Mme Robitaille, Mme Oubahmane, Mme Lejeune, Mme Coutet, Mme Viret, M. Maluski.

Enseignants : Mme Aubertin-Ridolfi, Mme Delmaire-Sizes, Mme Terrussot, Mme Ludwig, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

Représentante de la Mairie : Mme Blaya, conseillère municipale.

DDEN :

Directeur du périscolaire : Mme Jacotot.

Absents excusés : Mme Vieira, M. Delion (DDEN).

Ouverture de la séance à 17 h 35.

M. Mathey souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'école.

Fonctionnement du conseil d'école

M. Mathey présente les résultats des élections des représentants de parents d'élèves :
160 votants pour 222 inscrits, soit une participation de 72,07 % : 136 suffrages exprimés / 24 votes blancs ou nuls, soit 85 % pour la liste.

Présentation de la nouvelle équipe de parents :

ROY Françoise : maman de Lee-Lou et Maëlie en CM2

FERRY Caroline : maman de Sarah en CE2

COUTET Gaëlle : maman d'Albane en CM1/CM2

VIRET Stéphanie : maman d'Olivia CE2

OUBAHMANE Malika : maman de Waël en CM2

VIEIRA Audrey : maman de Tom en CP

GAGNEPAIN Anne : maman de Louise en CP et de Lola en CM2

MALUSKI Laurent : papa de Tess en CE2

ROBITAILLIE Catherine : maman de Paul en CE2/CM1

BOUILLET Audrey : maman de Justine en CE2 et de Clément en CE2/CM1

ANDRÉ-CHENAUD Élise : maman de Gabriel en CE2

LEJEUNE Nathalie : maman de Marie CE1, Clarisse en CM1/CM2 et de Clémence CM2

M. Mathey présente les attributions du conseil d'école aux parents élus.

Point sur les effectifs et la présentation de l'équipe pédagogique

Nous accueillons un total de 129 élèves répartis de la façon suivante :

20 élèves en CP (Mme Delmaire-Sizes)

21 élèves en CE1 (Mme Aubertin-Ridolfi)

22 élèves en CE2 (Mme Terrussot)

20 élèves en CE2/CM1 (6CE2 et 14CM1) (M. Mathey et Mme Ludwig)

22 élèves en CM1/CM2 (13CM1 et 9CM2) (M. Blanchet)

24 élèves en CM2 (M. Mandrillon)

Une nouvelle inscription depuis la rentrée de septembre.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024 viennent d'être transmis à l'académie : arrivée de 14 CP et départ de 33 CM2 soit 111 élèves pour la rentrée prochaine. Nous craignons une fermeture.

Une demande a été faite à la mairie d'étude du secteur (effectifs, projets immo, ...) sur les années à venir → une réponse nous sera fournie d'ici fin novembre.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est disponible et consultable sur le site internet de l'école.

Le règlement type départemental est en cours d'actualisation prenant en compte des nouveautés liées aux circulaires et décrets récents parus au cours de l'été 2023.

À cette fin, il peut tout à fait être envisagé de modifier et voter le règlement intérieur de l'école à l'occasion du conseil d'école du 2ème trimestre puisque l'article 411-2 n'impose pas de temporalité.

Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est un plan réactualisé chaque année scolaire qui décrit les démarches et les consignes de sécurité à appliquer suivant les différents dangers.

Les deux documents : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion ont été actualisés pour cette année sans évolution quant aux différentes procédures.

Cependant, l'instruction du 8 juin 2023 relative au PPMS applicable dans les écoles et les établissements (BO-MEN n°26 du 29 juin 2023) indique :

- l'unification des PPMS « attentat-intrusion » et « risques majeurs ». Les chefs d'établissement doivent avoir adopté un PPMS unifié au plus tard pour l'année scolaire 2027-2028 ;
- que durant cette période de transition, pour les écoles, les DSDEN renouvellent les PPMS au moins par cinquième à partir de la rentrée scolaire 2023-2024. Les PPMS « risques majeurs » et les PPMS « attentat-intrusion » en cours restent en vigueur, le directeur d'école demeurant responsable de leur actualisation et de leur mise en œuvre ;
- que les établissements réalisent au moins deux exercices PPMS distincts des exercices incendie chaque année.

Exercices incendie et de sécurité civile

Le premier exercice incendie a été réalisé le vendredi 30 septembre.

→ Le temps mis pour l'évacuation complète a été de **4' 02"**. L'évacuation s'est réalisée dans le calme et sans problème majeur relevé.

Le premier exercice de sécurité civile (attentat-intrusion) sera réalisé avant les vacances de Noël.

Projet d'école

Rappel des 3 axes du projet d'école 2020 / 2023 :

Axe 1 : Objectif : Améliorer la fluidité de lecture de nos élèves afin qu'ils accèdent plus facilement à la compréhension.

Axe 2 : Objectif : Améliorer l'accueil des élèves au sein de l'école et instaurer un climat serein, propice à la concentration des élèves en classe.

Axe 3 : Objectif : Utiliser l'outil numérique pour favoriser les apprentissages des élèves à besoins particuliers.

Ce projet arrive donc à échéance en fin d'année. L'évaluation d'école de l'année passée, ayant défini des axes d'amélioration, doit nous aider à élaborer le nouveau projet d'école au cours de l'année scolaire 2023/2024.

Aides aux élèves

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : l'équipe pédagogique a décidé de consacrer les 36 h annuelles à l'aide aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage en français et en mathématiques. Cette aide est réalisée par chaque enseignant et offerte à des élèves de leur classe suivant un planning propre à chaque enseignant.
- L'accompagnement à la scolarité est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. C'est une aide aux devoirs qui s'adresse aux enfants du cycle 2 (les lundis et jeudis) et du cycle 3 (les mardis et vendredis) après la classe. Les enfants sont recrutés par le centre de loisirs périscolaires pour un trimestre reconductible après consultation de l'équipe pédagogique de l'école. Les enfants sont encadrés par des animateurs recrutés par les PEP CBFC et sont répartis en deux groupes de 8 au maximum. Les animateurs aident les enfants à faire leurs devoirs, et à acquérir des méthodes d'organisation, de gestion de temps et de travail. Il n'y a pas de surcoût pour les familles, qui paient une prestation au centre de loisirs périscolaires.
- L'étude encadrée est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. Les enfants inscrits à l'initiative de leurs parents pour un trimestre reconductible font leurs devoirs en autonomie (sans l'aide d'un adulte) sous la surveillance de l'encadrant.

L'espace Baudelaire propose également un dispositif d'aide aux devoirs de manière plus globale avec des rencontres organisées avec les parents. Il s'agit du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Ce dispositif s'adresse aux élèves en difficulté scolaire et dont les parents ont des difficultés dans la gestion des devoirs et du suivi scolaire.
Les places disponibles pour notre école restent au nombre de 6.

Activités sportives et culturelles

IETS : interventions sportives par des intervenants municipaux.

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
CP (Mme Delmaire-Sizes)	Gymnastique		Course d'orientation
CE1 (Mme Aubertin-Ridolfi)		Natation (1 séance/ sem)	
CE1/CE2 (Mme Terrussot)		Athlétisme	Escalade
CE2/CM1 (M. Mathey et Mme Ludwig)	Handball		natation (massé : 4 séances par semaine)
CM1/CM2 (M. Blanchet)		Escalade	
CM2 (M. Mandrillon)		athlétisme	

Activités des classes

- Projet "chorale" : concerne toutes les classes sur l'année scolaire et est encadré par Mme Ludwig.
- Intervention en anglais : des élèves du collège Malraux encadrés par Mme Capsié interviendront dans toutes les classes (2 fois dans l'année) → la première intervention se déroulera le lundi **18 décembre 2023** après-midi.
- Intervention en allemand : des élèves du collège Malraux et du lycée Charles de Gaulle encadrés par Mmes Rousselle et Galle-Lecrubier interviendront dans les 2 classes de CM2 le lundi **4 décembre 2023** après-midi.
- Projet école et cinéma : pour les 2 classes de CP (Mme Delmaire-Sizes) et CE2 (Mme Terrussot).
- APER : pour les classes de M. Blanchet et Mandrillon → planifiée en fin d'année scolaire.
- Festival du livre : au sein de l'école du 27 mai au 7 juin 2024 – dépôt d'une sélection d'ouvrages récents (en 3 exemplaires) – découverte des livres par les enfants – possibilité d'achat – bénéfice de 20 % sur la recette.

Informations diverses

→ Photos scolaires :

- Les photos ont été réalisées le 5 octobre.
- Les commandes se réalisent pour la 2ème année via le site internet "<https://creanomade.maclasse.photo/>".
- Les photos de fratries avec la maternelle ont été réalisées le mercredi 4 octobre (gestion maternelle).

→ Stages de réussite dans le cadre des vacances apprenantes :

Ce stage s'est déroulé durant la première semaine des vacances d'automne (23 au 26/10/2023) de 9h à 12h sur les 4 jours. Il a été encadré par 4 enseignants (3 de l'école Les Coteaux du Suzon et 1 de l'école A. Millot) avec 19 élèves (uniquement de l'école).

→ Cross du collège :

- Les classes de M. Mandrillon et M. Blanchet ont participé, comme chaque année maintenant, à cette activité le vendredi 20 octobre (le matin). Nous notons de bons résultats de nos élèves.

→ Café famille :

Le premier "café famille" de l'année est planifié le jeudi 30 novembre à partir de 16h50.

La communication sera faite à partir du 13 novembre par un flyer dans les cahiers de liaison, par affichage et par un mail aux parents.

Thème : Que faire avec ses enfants pendant leur temps libre ?

Lutte contre le harcèlement scolaire

Extrait de mail (24/10/2023) du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse à tous les enseignants.

“Le harcèlement est un phénomène qui nous concerne tous et qui peut toucher chacun de vos élèves. Il passe souvent inaperçu, car il est fréquemment constitué de faits qui, pris isolément, peuvent parfois, pour certains, sembler sans gravité : des bousculades, des coups, des moqueries et mises à l'écart, des surnoms ou insultes, des dégradations ou vols, des propagations de rumeurs, photos, menaces, directes ou via les réseaux sociaux... Pourtant, cumulés, répétés, parfois chaque jour, ces faits, souvent commis en groupe, peuvent avoir des conséquences très graves pour les élèves qui en sont victimes.

A l'école, il faut avant tout en parler. En effet, l'institution scolaire doit aux familles d'être à l'écoute, de prendre soin de leurs enfants, de prévenir le harcèlement, dès ses premiers signes, et d'y répondre efficacement s'il survient. Cette évolution implique une action systémique et, en particulier, un dialogue renouvelé avec les familles.

Pour mettre fin à la spirale du harcèlement et associer pleinement les familles à notre objectif, le Ministre leur adressera prochainement une lettre afin de les engager dans un dialogue plus constructif et plus serein avec les acteurs de l'école.

Parallèlement, à partir du 9 novembre 2023, journée nationale de lutte contre le harcèlement, et jusqu'au 15 novembre, le Ministre a demandé que soit proposé à chaque élève, du CE2 à la Terminale, de répondre anonymement à un questionnaire élaboré avec le concours des scientifiques reconnus comme Marcel Rufo, Eric Debarbieux et Nicole Catheline.

Cette enquête nous permettra aussi d'évaluer l'ampleur du harcèlement dans chaque école, dans chaque collège, dans chaque lycée.”

Les questionnaires ont été complétés au sein des classes (du CE2 au CM2).

Association Coopérative Scolaire Coteaux du Suzon

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le jeudi 28 septembre 2023.

Les comptes ont également été présentés aux membres du conseil d'école.

Le bénéfice de la fête de l'école est de 767,19 €. Merci aux parents volontaires pour l'organisation et leur implication pour que cette fête soit une réussite. Merci également à l'équipe périscolaire pour leur participation et l'organisation du barbecue.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a tenu sa première réunion le mardi 3 octobre 2023 afin d'établir un planning prévisionnel pour cette nouvelle année scolaire 2023/2024.

L'action vise à soutenir les différents projets de l'école et de la coopérative scolaire (sorties, voyage, carnaval, fête d'école...) et de proposer des événements festifs pour les enfants et leurs familles.

Voici les différentes actions envisagées:

- Décembre 2023 : goûter de Noël et vente de gâteaux
- Janvier 2024 : vente de brioches Maison Roger
- Vendredi 16 Février 2024 : carnaval de l'école
- Mars/Avril 2024 : vente de chocolats de Pâques initiatives
- Mai 2024 : à définir
- Dimanche 2 Juin 2024 : vide grenier dans la cour de l'école
- Vendredi 28 juin : fête de l'école (suivie de la fête du périscolaire : à confirmer)

Ce planning sera affiné et concrétisé au fur et à mesure des réunions du comité des fêtes, la prochaine étant prévue le lundi 13 novembre 2023 à 17h45.

Fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Présentation de l'équipe permanente:

MATIN : Aurélia, Nicolas, Ophélie / PM, TAP, SOIR : Aurélia, Nicolas, Ophélie, Thomas.

Animateurs vacataires en plus:

PM: Séverine, Clémence, Lucas. / TAP: Clémence, Lucas, Jonathan

Une stagiaire à l'année vient en alternance, pour apprendre le métier de l'animation.

De nombreuses activités et projets sont mis en place et proposés en petit groupe, chaque animateur propose aux enfants des ateliers diversifiés sur les différents temps périscolaires.

Quelques exemples depuis le début de l'année:

- Projets danse, théâtre...
- Sport, jeux de société, pixel art, jeux collectifs, matchs de ping-pong...
- Sorties patinoire, skate parc....
- Séances USEP les lundis (flag foot) et les vendredis (tennis).
- Une soirée Halloween a été organisée le vendredi avant les vacances.

Les activités et les projets sont proposés aux enfants qui viennent au périscolaire régulièrement, des rajouts peuvent se faire si la place le permet.

Les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire, activités sur place ou si, sorties, une demande et autorisation passent par les parents.

Rappel des réservations sur le compte famille My Dijon.fr:

Pour rajouts ou modifications : 3 jours avant, pour la cantine et la veille avant 23h59, pour inscription MATIN, TAP, SOIR.

Effectif:

Une moyenne de 112 enfants mangent à la cantine sur 129 enfants inscrits à l'école.

Au TAP et le SOIR, une moyenne de 12 enfants pour chaque animateur, ce qui permet de faire des activités de qualité.

Pour les différents temps de la journée, c'est 1 animateur pour 18 enfants.

Travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- Volets et stores de classe :

De nombreux volets fonctionnent très mal et ont besoin d'une maintenance très régulière.

→ pas de renouvellement de prévu mais les volets seront réparés au fur et à mesure si nécessaire.

- sols des classes de CP et de CM2 :

Le revêtement se gondole de plus en plus ou se déchire, il serait temps d'envisager le changement.

→ des "rustines" seront réalisées pour réparer les zones touchées.

- Fermeture à clés des salles de classe :

Demande relancée suite au dernier événement (attentat enseignant) afin de pouvoir se confiner dans les classes.

→ la mairie refuse toujours cette demande. Livraison de cales en bois : inefficace.

Regroupement et accueil depuis la rentrée du centre de Loisirs Coteaux/Château élémentaire dans l'école :

- la salle dite "frigo" est devenue le bureau du directeur du centre de loisirs et de Mme Delmotte Virginie (RTGS).

- de nouvelles salles sont mutualisées : la salle rased (bâtiment annexe) et la salle de réunion (hall).

Questions des parents

- « Depuis le début de l'année les CP sont un peu « malmenés » par les plus grands (intimidations, bousculades,...) visiblement plusieurs enfants ont été concernés.

Serait-il possible (surtout en début d'année) d'envisager des récréations séparées du genre cp-cel afin que cette différence soit moins flagrante le temps que tout le monde se familiarise un peu avec les lieux et les us & coutumes de la nouvelle école. »

→ Nous avons effectivement eu quelques retours dans ce sens et nous avons bien évidemment traité les situations. En début d'année, les CP se voient attribuer un parrain ou une marraine afin qu'ils puissent justement se familiariser avec leur nouvelle école.

La cour de récréation est maintenant beaucoup plus vaste et nous avons donc adapté le nombre d'enseignants à la

surveillance. Ce fait ne nous permet pas de réaliser des récréations séparées car le nombre d'enseignants de surveillance ne pourrait pas être assuré.

Nous venons d'ajuster notre organisation des surveillances afin de pouvoir prendre en compte ces problématiques. Des jeux de cour vont également être rachetés en plus grand nombre afin d'occuper les enfants à autre chose que des jeux de bagarre.

- « Je suis étonnée chaque année à l'automne, que l'école interdise aux élèves d'utiliser leurs gourdes et qu'on leur demande de boire aux robinets.
J'imagine bien qu'il y a des raisons à cela mais je n'arrive pas à cerner l'intérêt de la démarche, en début de période de gastro et autres maladies saisonnières bien sympathiques.
Nous avons reçu la consigne de bien vouloir relire et signer, il y a quelques jours, le règlement de l'école. J'ai beau le relire, les gourdes ne sont mentionnées nul part.

Alors qu'on demande aux enfants de suivre de nombreuses règles, je trouve qu'il serait bienvenu et respectueux des enfants de les laisser choisir s'ils souhaitent boire dans une gourde ou au robinet. »

→ Durant les périodes hors canicule, nous demandons effectivement aux élèves de ne plus boire durant la classe (beaucoup d'abus : occasions de jouer avec les gourdes, les remplir en classe, les gourdes se renversent ...). Ils ont bien évidemment la possibilité de boire durant les récréations ou les temps d'accueil.

Les enfants peuvent boire sans que les lèvres soient en contact avec le robinet (en utilisant les mains en coupelle ...). Pour information les gourdes sont bien pratiques sur la période estivale mais il faut savoir que cela entraîne beaucoup de désagréments en classe surtout chez les petits.

- « Je souhaiterais savoir s'il est possible de soumettre à l'équipe pédagogique de faire une sensibilisation à la violence dans toutes les classes.

En effet j'ai pu constater (et je sais que d'autres parents aussi) que les enfants sont de plus en plus violents entre eux (par ex si un enfant ne veut pas passer un ballon, l'autre enfant le met à terre pour récupérer le ballon).

Je pense à une sensibilisation comme pour le harcèlement, leur montrer des exemples de comportement (même la violence verbale d'ailleurs) pour qu'ils comprennent que ce n'est pas normal même si c'est ce qu'ils voient à la télé ou sur les consoles...

Je vous remercie de votre intérêt à ma demande»

→ Nous traitons les situations avec comportements violents et rappelons les règles du vivre ensemble pratiquement tous les jours dans nos classes respectives.

Depuis le début de cette année scolaire nous avons supprimé les ballons durant les récréations car cela apportait beaucoup de conflits et d'incivilités. Donc l'exemple donné a dû se dérouler sur un temps périscolaire.

Il est certain que nous avons un rôle à jouer quant à l'éducation au vivre ensemble mais nous n'y arriverons pas seul, les parents ont également leur rôle à jouer.

Comme précisé dans la première question, des jeux de cour vont également être rachetés en plus grand nombre afin d'occuper les enfants à autre chose que des jeux de bagarre.

Dates à retenir

Reprise de l'activité du comité des fêtes : la première réunion a eu lieu le jeudi 17 novembre, la prochaine est planifiée le jeudi 8 décembre à 17h30.

Les prochains conseils d'école : jeudi 7 mars 2024 ; jeudi 13 juin 2024.

La fête de carnaval : vendredi 16 février 2024.

La fête de l'école : date incertaine à ce jour (sera précisée ultérieurement).

La séance est levée à 19h15

Le directeur,
M. Mathey

L'enseignante,
Mme Terrussot

La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme André-Chenaud